

**DEPARTEMENT DE L'ISERE  
COMMUNE DE LE PERCY  
38930**

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 OCTOBRE 2015**

L'an deux mille quinze, le 22 Octobre, à 20 h30 dans la salle communale, le conseil Municipal de la commune de LE PERCY, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur GONTARD Guillaume.

**Présents** : Guillaume GONTARD, Thierry CHASSEVENT, Sabine CAMPREDON, Yves PERRIN, Jean Paul REYNAUD, Thibaud BECOURT, Agnès TREGET, Claude BRONNER

**Absents excusés** : Nicole GONTARD (donne pouvoir à Guillaume GONTARD), Laurent CLARET, Jean Marc TATIN

**Date de la convocation** : 16 Octobre 2015

**Secrétaire de séance** : Sabine CAMPREDON

**-oOo-**

**LE CAFÉ DE LA PAGE**

**GÉRANCE**

Un dossier de consultation pour la gérance du Café de la Page a été diffusé fin septembre sur les sites internet, communes du Trièves, écoles hôtelière de Grenoble, A.F.R.AT. , chambre de commerce, magasin « village de France ».

Les propositions peuvent parvenir à la mairie jusqu'au 10 novembre.

La réunion d'ouverture des offres pour le Café de la Page est fixée à:  
MERCREDI 11 NOVEMBRE pour une première sélection à l'aveugle.  
Une rencontre avec chaque postulant sera ensuite organisée.

**LISTE DU MATÉRIELS :**

Le matériel lié à la salle a été récupéré par la commune (rideau, trancheuse à jambon, chauffe assiette, plaque de four) à l'exception de la terrasse et la vaisselle.

Il faudra refaire un inventaire avant la reprise par les prochains gérants.

Le contrat de résiliation a été signé avec effet au 30 septembre pour le bar et le 30 octobre pour l'appartement.

Un premier état des lieux a été fait. David LOPEZ doit encore enlever du matériel et réaliser le nettoyage.

**-oOo-**

## **CCAS**

### **Proposition de suppression du Budget CCAS et rattachement au budget principal**

Le CCAS sert à tout ce qui peut être social sur la commune (difficulté ponctuelle d'une personne, téléalarme...). La commune avait un budget indépendant d'environ 1500€.

Aujourd'hui nous avons la possibilité de supprimer le budget du CCAS, ce qui ne veut pas dire qu'on supprime le CCAS mais le CCAS passera dans le budget principal. Cela simplifie les démarches.

On s'assurera qu'une ligne dédiée au CCAS sera inscrite chaque année. Les missions du CCAS seront poursuivies avec notamment le lien avec les autres CCAS du Trièves.

Après délibération, le Conseil municipal à l'unanimité des présents accepte la suppression du budget CCAS.

**-oOo-**

### **MEDECINE PREVENTIVE : NOUVELLE CONVENTION avec le CDG 38**

Le maire informe que la commune adhère au CDG 38 (Centre de Gestion de l'Isère/Fonction publique territoriale) pour les employés communaux et secrétaires de mairie.

Le CDG, après avoir remis leur convention à plat, demande que nous validions la nouvelle convention. Cette nouvelle convention prévoit une augmentation de 15% par masse salariale. Le conseil municipal à l'unanimité des présents, donne leur accord et autorise le maire à signer la nouvelle convention proposée par le CDG 38.

**-oOo-**

### **TRAVAUX : AMENAGEMENT KIOSQUE ET AIRE DE JEUX –AVENANT N°1-**

Suite aux travaux en cours concernant la première tranche pour l'aménagement Kiosque et aire de jeux, il s'est avéré, pendant le chantier qu'il était plus judicieux de réaliser les dallages intérieurs dans cette tranche et de repousser la réalisation de l'escalier (qui était en tranche conditionnelle dans le marché) car tous les réseaux électriques et télécom passent à cet endroit.

Il avait été prévu de conserver les génoises, elles seront refaites à neuf.

Un avenant au marché de l'entreprise Micheli a été présenté pour régulariser ces modifications :

Réalisation des dallages et chainages périphériques :

6 371,80€HT

Le montant du marché de base de l'entreprise Micheli passe de : 49 968,85€HT

à 56 340,65€HT.

Le conseil municipal à l'unanimité valide et autorise Monsieur le Maire à signer cet avenant.

Point sur les subventions:

Conseil Départemental : la commune a obtenu 10% supplémentaire dans le cadre du plan de relance pour la phase kiosque/aire de jeu.

La subvention pour la phase suivante, soit 240 000€ a été validée en conférence de territoire.

CDDRA : un soutien a été obtenu pour l'utilisation du bois local pour la construction soit une subvention de 18 000,00€

DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) : Le dossier a été déposé fin mai. Une commission est prévue en novembre. Il s'agit d'une subvention de 80 000€.

**-oOo-**

**REPRISE DES FREQUENCES PAR RADIO DRAGON : Présentation**

Le maire informe que RADIO DRAGON a obtenu les fréquences, décision prise par le CSA en juillet dernier. RADIO DRAGON se voit attribuer des subventions appelées FSER (fond de Soutien à l'Expression Radiophonique) pour l'investissement la première année. Cette aide sera réévaluée chaque année. La radio démarché toutes les communes du Trièves et de Matheysine pour des demandes de subvention à hauteur de 1 €/habitant.

La commune du Percy avait attribué une subvention sur cette base en 2015.

**-oOo-**

**URBANISME**

Le conseil municipal précédent a mis en place un PLU (plan local d'urbanisme) afin de redéfinir l'organisation du territoire communal pour permettre un développement cohérent et maîtrisé de la commune, et afin de conserver la qualité du cadre de vie actuel et préserver l'avenir. Ce choix permet aujourd'hui de garder une maîtrise communale de l'aménagement de notre territoire et d'exercer pleinement cette compétence.

Il est rappelé que des autorisations d'urbanisme (Permis d'aménager, Permis de construire, Déclaration préalable, Certificat d'Urbanisme, Permis de Démolir.....) doivent être impérativement être déposées en mairie avant chaque travaux ou être adressées par courrier recommandé.

Un point est fait sur les dossiers en cours :

- Une déclaration de travaux pour remplacement de couverture (tuiles écaille) : avis favorable.  
- Déclaration préalable pour la réalisation d'un bâtiment agricole : cette déclaration a été déposée suite à une demande expresse de la commune de se mettre en conformité (travaux commencés sans autorisation). Le dossier est en cours d'instruction à la DDT. La construction ne pourra pas être raccordé aux réseaux et sera à l'usage exclusif de l'activité agricole.

Dans le cas contraire une procédure sera engagée.

- Les autorisations en cours de validité sont suivies et l'attestation de conformité ne sera délivrée que si les travaux sont conformes.

-oOo-

## **INFORMATIONS DIVERSES**

### **EMPLOYE COMMUNAL :**

Olivier Bahri a arrêté ses fonctions à la fin du mois d'Octobre. L'arrêt de Travail de Pierre Piteux prend fin au 1<sup>er</sup> Novembre. Un rendez-vous est prévu avec Pierre pour voir la suite et réaménager son temps de travail.

Si son arrêt est reconduit, il faudra revoir l'organisation pour le transport scolaire et le déneigement. Pour l'instant uniquement des solutions à court terme peuvent être trouvées.

Aujourd'hui, l'accompagnement scolaire est assuré par Nancy Buonomo (7h30).

Si l'arrêt de Pierre Piteux est prolongé il faudra une autre personne pour le nettoyage des salles/mairie + entretien.

Nancy Buonomo pourra assurer les heures de nettoyage (5h) et il faudra une autre personne pour l'entretien (10h).

Pour le déneigement : Patrick Bernerd assure la prestation avec le tracteur communal. Jean-Paul Reynaud et Thierry Chassevent assureront les dépannages.

### **NOUVELLES DU PAYS :**

Le journal connaît des difficultés financières et va sans doute démarcher les communes du Trièves afin d'obtenir des subventions. Ce qui est une première pour ce journal qui s'autofinancait jusqu'à présent à 100% (avec les encarts publicitaires..).

Il est convenu de les rencontrer.

### **COLONIE DE FONTAINE :**

Les Tisserands ont refait un schéma de leur implantation sur le site de la colonie suite à nos échanges ;

Le maire est en contact avec l'adjoint au Maire de Fontaine autour de la proposition financière pour la partie jardin partagé. Des discussions sont en cours pour une estimation globale soit : jardin partagé/local de jus de fruit/chasseurs.

### **CPIE Vercors**

François Scrozynski, Administrateur du CPIE VERCORS est venu rencontrer le maire pour présenter un projet autour des jeunes de quartier et des jeunes des campagnes.

Ils ont eu l'idée avec la MJC Anatole France (secteur 3 de la ville de Grenoble réunissant les quartiers Lys Rouge/Mistral/Eaux Claires) afin de mettre en place des chantiers jeunes entre ville et campagne. Ils proposent à 3 communes du Trièves (Le Percy, Chichilianne, Roissard) d'être partenaires du projet.

### **REFUGE ESPARRON**

Une commission de sécurité est prévue le 18/11/2015 au refuge (cette commission est obligatoire, elle est à faire tous les 5 ans)

L'Association Equipage, qui est en charge de la gestion de ce site, est invité aussi à nous faire un bilan d'activité et des perspectives autour du refuge.

**DIVERS :**

Des travaux ont été exécutés par l'entreprise PELISSARD à Esparron sur des passages/chemins communaux à la demande de l'association Le Rocher. L'association n'a fait aucune demande que ce soit au prêt de la mairie ou de l'ONF.

Un courrier a été transmis au Président de l'association et un PV sera dressé par l'ONF.

Une servitude de passage devra être mise en place.

**PROCHAIN CONSEIL : JEUDI 03 DECEMBRE A 20H30.**

**L'ORDRE DE JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST LEVEE A 22 HEURES**